



Voiture en défiscalisation

Par **yann**, le **17/10/2011** à **20:23**

Bonjour,

j'ai acheté un véhicule en défiscalisation le 12/05/2009, j'ai malheureusement eu un accident le 04/12/2010.

la société de défiscalisation à empoché toutes les indemnités de mon assurance et il me demande en plus de rembourser les investisseur d'un montant de 9 967.15 TTC alors qu'il on récupéré la TVA...

sur le contrat de défiscalisation est stipuler une assurance prise en compte dans les loyers.

pourriez vous m'aide a m'en sortir?

merci

Par **JOGUYANE**, le **06/12/2012** à **14:40**

bonjour

je suis dans votre cas, avez eu une réponse

j ai eu un accident , je ne suyis pas en tord et la societe de defiscalisation prend tout le remboursement 11000 euros et me reclame encore 4000 EUROS

Avez vous reussi a etre rembourser

merci pour votre reponse

JO